



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **38**
- représentés : **5**
TOTAL 43

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 19 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	M. Marc DECKERT, Adjoint - M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire -	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> - -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	- M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. David PAULY	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
Mme Sandrine HIMBERT	ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
M. Gilbert STECK	ayant donné procuration à M. Martial HELLER
M. Jean BIEHLER	ayant donné procuration à Mme Marie-Reine FISCHER

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membre excusé :

Mme Véronique ELO, Adjointe de DUPPIGHEIM
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERHASLACH

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE – ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES :
PROPOSITION DE ZONES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SOULTZ-LES-BAINS**

N° 24-116

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU l'article 15 de la loi N° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, créant les zones d'accélération des énergies renouvelables ;

VU l'article L.141-5-3 du Code de l'énergie ;

VU la proposition de zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la Commune de SOULTZ-LES-BAINS ;

VU le procès-verbal de la réunion publique du 3 septembre 2024 de la Commune de SOULTZ-LES-BAINS ;

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de SOULTZ-LES-BAINS du 6 septembre 2024 arrêtant les zones d'accélération des énergies renouvelables sur son territoire ;

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article L.141-5-3 du Code de l'énergie, la Communauté de Communes délibère sur la cohérence de la proposition de zones par rapport à son projet de territoire ;

CONSIDERANT que cette proposition a été détaillée dans la note de synthèse relative à l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 décembre 2024, diffusée à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation correspondante ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Madame Marianne WEHR, Vice-Présidente ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
émet**

un avis favorable à la proposition de zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la Commune de SOULTZ-LES-BAINS, telle que présentée.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Alain VON WIEDNER



Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 20 décembre 2024
- publication sur le site internet le : 20 décembre 2024

Acte à classer**DE-24-116**

1
2
3
4
 En préparation En attente retour > **AR reçu** < Classé
 Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-12-20T15-27-21.00 (MI257993442)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20241219-DE-24-116-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : DEVELOPPEMENT DURABLE - ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES
 RENEUVELABLES : PROPOSITION DE ZONES SUR LE TERRITOIRE
 DE LA COMMUNE DE SOULTZ-LES-BAINS

Date de décision : 19/12/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
 8.8. Environnement

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [24-116 DEV DURABLE ZAER PROPOSITION DE ZONES A SOULTZ LES BAINS2.PDF](#) **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé	Date 20/12/24 à 15:27	Par GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET Delphine
Transmis	Date 20/12/24 à 15:27	Par GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET Delphine
Accusé de réception	Date 20/12/24 à 15:48	